



# Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 11 août 2025

Pierre RAUZADA  
Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr  
www.pietons69.e-monsite.com

**Objet : créer du stationnement pour 2RM.**

Lyon 5e Adt / Créer – Fiche N°40

A l'attention de madame Marielle PERRIN  
Adjointe à Madame la Maire du 5e Adt

Madame,

Par le passé, mon Association a fait créer un espace de stationnement sur chaussée pour scooters et motos, espace situé quai de Bondy, très précisément devant l'établissement « Pub Wallace ». Cet espace était sans cesse occupé à 100% étant donné la présence des établissements « Pub Wallace » et « Elephant and Castle », deux pubs dont chacun sait que la clientèle est très souvent motorisée deux-roues.

Cet espace de stationnement a été supprimé lors de la requalification du carrefour quai de Bondy – rue Octavio Mey – pont La Feuillée.

La conséquence de cette suppression est très vite intervenue. En effet, tous les jours, des scooters et motos stationnent sur des espaces piétonniers ou bien dans des arceaux-vélos : → photos page 2.

Aussi, je vous écris pour demander la création d'un nouvel espace de stationnement sur chaussée pour 2RM.

Mon Association propose de créer ce nouvel espace juste devant le n°2 rue Octavio Mey, soit très précisément entre le grand espace pour livraisons et l'espace d'arceaux-vélos : → photo page 2.

J'espère que vous donnerez un avis favorable quant à cette demande auprès de la Ville de Lyon.

Je vous adresse, Madame l'Adjointe, mes très sincères salutations.

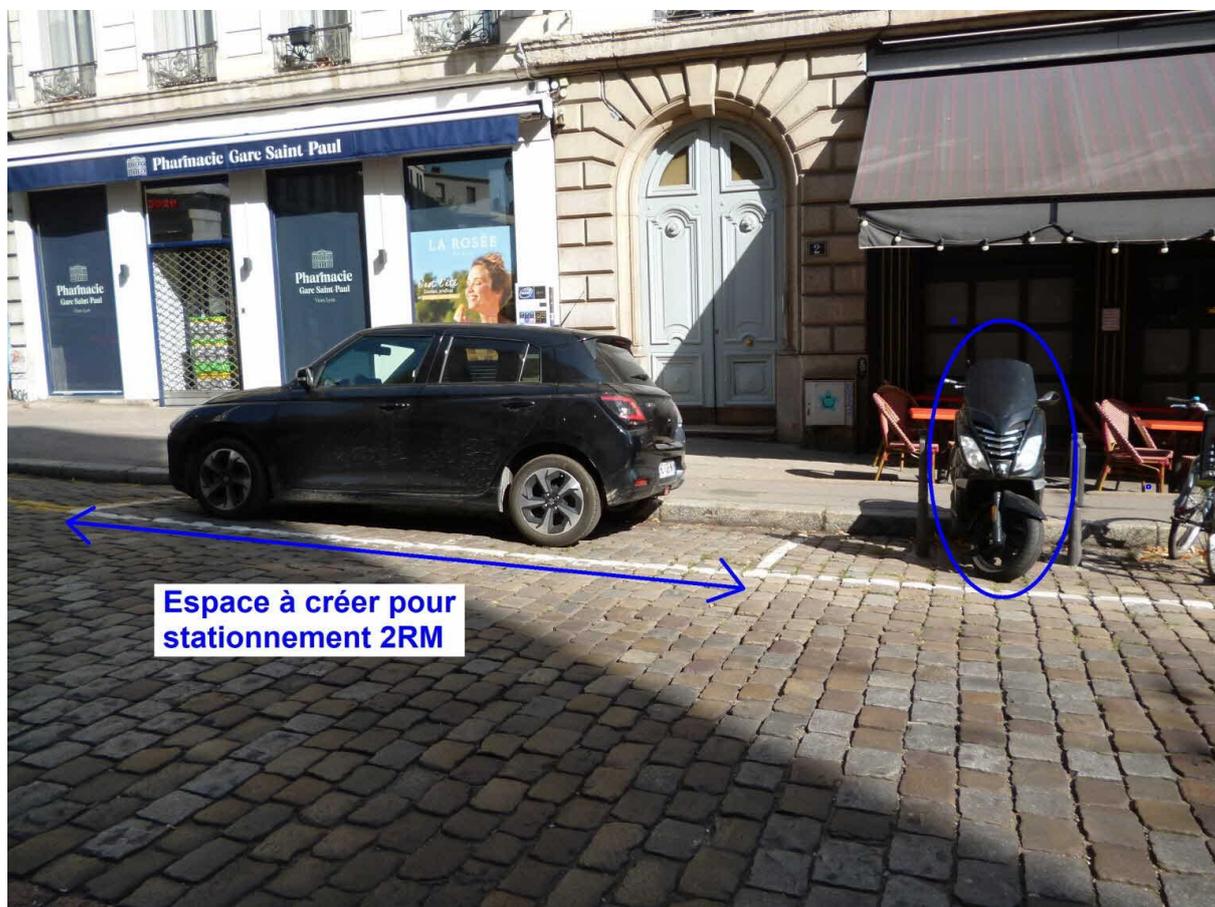
M. Pierre RAUZADA

**Copie pour information :**

- Conseil de quartier « Quartiers Anciens »
- Association Renaissance du Vieux-Lyon
- Le Progrès-Quartiers

Photo du haut : deux motos stationnées sur un espace pour piétons-usagers des bus et juste devant un passage-piétons.

Photo du bas : une moto stationnée à l'intérieur d'arceaux-vélos.



Espace à créer pour stationnement 2RM